L’intégralité des délibérations du SMICTOM Centre Ouest peuvent être consultées :

- Sur le site internet du syndicat

  www.smictom-centreouest35.fr

- Sur demande à l’accueil, aux jours et horaires d’ouverture au public

Conformément aux dispositions de l’article R 4211 Du Code de Justice Administrative, le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par voie de recours pour excès de pouvoir contre les délibérations prises par le comité syndical et par le bureau syndical dans un délais de deux mois à compter de leur publication.

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_06-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Renouvellement de la Convention avec OCAD3E

Dans le cadre des activités de gestion des déchèteries, le SMICTOM CO a conclu un certain nombre de conventions avec des « éco organismes » spécialisés par filières.

Dans le domaine des déchets d'équipements électriques et électroniques, il est nécessaire de contractualiser avec 2 structures :

- OCAD3E qui est la structure coordinatrice nationale, qui supervise les éco organismes et gère notamment les relations contractuelles et financières avec les collectivités
- Ecosystem qui est l'éco organisme opérationnel qui effectue les collectes pour le territoire du SMICTOM CO

Le SMICTOM CO a conclu des conventions avec ces 2 structures pour la collecte des lampes usagées et elles sont parvenues à leur échéance. Il convient donc de les renouveler pour une durée de 6 ans.

Le Bureau a émis un avis favorable à cette convention.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ adopte la nouvelle convention avec OCAD3E pour la collecte des lampes usagées qui entre en vigueur le 01/01/2021 et s'achève le 31/12/2026
↳ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

Le Président,

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest ST-MEEN-LE-GRAND

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*
application quorum réduit au 1/3			

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_06-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_07-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Renouvellement de la Convention avec Ecosystem

Dans le cadre des activités de gestion des déchèteries, le SMICTOM CO a conclu un certain nombre de conventions avec des « éco organismes » spécialisés par filières.
Dans le domaine des déchets d'équipements électriques et électroniques, il est nécessaire de contractualiser avec 2 structures :

- OCAD3E qui est la structure coordinatrice nationale, qui supervise les éco organismes et gère notamment les relations contractuelles et financières avec les collectivités
- Ecosystem qui est l'éco organisme opérationnel qui effectue les collectes pour le territoire du SMICTOM CO

Le SMICTOM CO a conclu des conventions avec ces 2 structures pour la collecte des lampes usagées et elles sont parvenues à leur échéance. Il convient donc de les renouveler pour une durée de 6 ans.

Le Bureau a émis un avis favorable à cette convention.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ adopte la nouvelle convention avec Ecosystem pour la collecte des lampes usagées qui entre en vigueur le 01/01/2021 et s'achève le 31/12/2026

↳ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

Le Président,

Hubert GUINARD

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST-MEEN-LE-GRAND

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*35*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*
application quorum réduit au 1/3			

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_07-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_08-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Marché d'exploitation des déchèteries -Lot 01- gardiennage Avenant N°5 : modification d'un indice de révision des prix et jours supplémentaires de gardiennage

Le cahier des Clauses Administratives Particulières, relatif au marché Exploitation des déchèteries Lot 1 et confié à la société THEAUD prévoit, en son article 12, la formule de révision des prix.

L'indice produits pétroliers fioul identifiant 010534599 n'est plus référencé par l'INSEE et a été remplacé par L'indice INSEE 010534595

Par ailleurs, compte tenu de l'augmentation du nombre de passages estivaux sur les principales déchèteries du SMICTOM, il est proposé de pouvoir effectuer un renforcement de l'effectif par la présence d'un agent supplémentaire sur les déchèteries de Breteil, Le Verger, Plelan présents les 8 samedis de juillet et d'août 2021. Ce choix est indispensable au maintien de la qualité du tri compte tenu de l'affluence mais représente un surcoût de 6468 €HT sur le marché.

Le Bureau a émis un avis favorable à ce projet d'avenant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ approuve le projet d'avenant prenant acte du remplacement de l'indice 010534599 par l'indice 010534595 et autorisant le recrutement d'un agent supplémentaire sur les déchèteries de Breteil Le Verger et Plelan les 8 samedis de juillet et août 2021 pour un montant de 6468 €HT

↳ autorise le Président à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST-MEEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*

application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_08-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_09-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Marché d'exploitation des déchèteries -Lot 03 -végétaux Avenant N°5 : modification d'un indice de révision des prix

Le cahier des Clauses Administratives Particulières, relatif au marché Exploitation des déchèteries Lot 03 et confié à la société THEAUD prévoit, en son article 12, la formule de révision des prix.

L'indice produits pétroliers fioul identifiant 010534599 n'est plus référencé par l'INSEE et a été remplacé par L'indice INSEE 010534595.

Le Bureau a émis un avis favorable à ce projet d'avenant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ approuve le projet d'avenant prenant acte du remplacement de l'indice 010534599 par l'indice 010534595

↳ autorise le Président à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 SAINT-MEEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*
application quorum réduit au 1/3			

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_09-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_10-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Marché d'exploitation des déchèteries -Lot 04 DDS -Avenant N°5 : modification d'un indice de révision des prix et décomposition des prix unitaires

Le cahier des Clauses Administratives Particulières, relatif au marché Exploitation des déchèteries Lot 04 et confié à la société TRIADIS prévoit, en son article 12, la formule de révision des prix.
L'indice produits pétroliers fioul identifiant 010534599 n'est plus référencé par l'INSEE et a été remplacé par L'indice INSEE 010534595.
Par ailleurs, les évolutions sur les taux de TVA applicables depuis le 1er janvier 2021 amènent à ce qu'il soit judicieux de distinguer dans les prix unitaires, le montant relevant des opérations de collecte des opérations des traitement.
La synthèse des prix unitaires figurant au marché est ainsi modifiée comme suit :

TRIADIS TARIFS Prix de base 2019 du marché identiques pour les 9 déchèteries	Prix unitaire à la tonne pour la COLLECTE des déchets €HT	Prix unitaire à la tonne pour le TRAITEMENT des déchets €HT
Standard (peinture et assimilés)	160,00 €	550,00 €
Acides	160,00 €	820,00 €
Aérosols en mélange	160,00 €	1 320,00 €
Bases	160,00 €	570,00 €
DDS toxique hors mercure	180,00 €	1 900,00 €
Emballages vides souillés	160,00 €	590,00 €
Filtres à huile	160,00 €	320,00 €
huile de vidange	120,00 €	0,00 €
Objets contenant du mercure	0,00 €	15 280,00 €
Pdts non identifiés liquides	280,00 €	1 800,00 €
Pdts non identifiés solides	280,00 €	1 800,00 €
Phytosanitaires	160,00 €	1 520,00 €
Produit d'entretien hors javel	180,00 €	725,00 €
Produits comburants solides	180,00 €	1 900,00 €
Solvants non Halogénés	160,00 €	545,00 €

Le Bureau a émis un avis favorable à ce projet d'avenant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ approuve le projet d'avenant prenant acte du remplacement de l'indice 010534599 par l'indice 010534595 et détaillant les Prix unitaires de traitement comme ci-dessus mentionné

↳ autorise le Président à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST MEEN LE GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*
application quorum réduit au 1/3			

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_10-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_11-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Marché d'exploitation de l' UVO confié à la société SPHERE -Avenant N°7 : rechargement emballages et papiers et révision reversement déchets tiers

En 2020, le SMICTOM a construit un quai de transfert permettant l'acheminement des emballages et papiers collectés sur son territoire vers un centre de tri extérieur au territoire.
Les emballages et papiers sont vidés au sol et il est ensuite nécessaire d'effectuer un rechargement de ces matériaux, qui n'était pas prévu à l'origine dans le marché d'exploitation du site de Point Clos.
Le coût de cette prestation a été chiffré à 10,80 €HT par tonne soit sur une base de 4500 tonnes annuelles un coût de l'ordre de 48 600€HT.

Par ailleurs, dans le cadre du marché initial, la société SPHERE s'était engagée à apporter des tonnages de déchets tiers sur le site à hauteur de 1000 tonnes annuelles, dont une part de 35 €/tonne (base de prix 2015) est reversée au SMICTOM. La société SPHERE rembourse également au SMICTOM la part de TGAP générée par ces apports.
Les capacités de traitement étant actuellement en baisse au niveau régional de par l'indisponibilité prochaine de certaines usines, l'opportunité se présente pour SPHERE de pouvoir répondre à des appels d'offres de collectivités voisines. Dans ce cadre, une négociation est intervenue pour pouvoir réviser le reversement de la société SPHERE au SMICTOM et le porter à 55 €/ tonne au-delà des 1000 tonnes annuelles initiales avec un tonnage maximum de 2000 tonnes annuelles supplémentaires.

Le Bureau a émis un avis favorable à ce projet d'avenant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ approuve le projet d'avenant n°7 au marché d'exploitation de l' UVO confié à la société SPHERE intégrant au marché une prestation supplémentaire de rechargement des emballages et papiers à hauteur de 10,80 €HT par tonne représentant un coût annuel de l'ordre de 48 600€HT supplémentaire,
et révisant le reversement de la société SPHERE au SMICTOM pour le porter à 55 €/ tonne au-delà des 1000 tonnes annuelles initiales avec un tonnage maximum de 2000 tonnes annuelles supplémentaires

↳ autorise le Président à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O. Centre Ouest 35 ST-MÉEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*68*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*2*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*

application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_11-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_12-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Renouvellement de la Convention avec OCAD3E

Dans le cadre des activités de gestion des déchèteries, le SMICTOM CO a conclu un certain nombre de conventions avec des « éco organismes » spécialisés par filières.
Dans le domaine des déchets d'équipements électriques et électroniques, il est nécessaire de contractualiser avec 2 structures :

- OCAD3E qui est la structure coordinatrice nationale, qui supervise les éco organismes et gère notamment les relations contractuelles et financières avec les collectivités
- Ecosystem qui est l'éco organisme opérationnel qui effectue les collectes pour le territoire du SMICTOM CO

Le SMICTOM CO a conclu des conventions avec ces 2 structures notamment pour la collecte de certaines catégories de produits soutenus (gros électroménager froid et hors froid, petits appareils et écrans) et elles sont parvenues à leur échéance. Il convient donc de les renouveler pour une durée de 6 ans.

Le Bureau a émis un avis favorable à cette convention.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ adopte la nouvelle convention avec OCAD3E pour la collecte du gros électroménager froid et hors froid, des petits appareils et des écrans qui entre en vigueur le 01/01/2021 et s'achève le 31/12/2026
↳ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST MEEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*

application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_12-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_13-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Convention coopération avec le SMPRB : actualisation des couts de traitement

Suite à la délibération 2018-10 du 27 mars 2018, le SMICTOM Centre Ouest et le Syndicat Mixte des Pays de Rance et de la Baie (SMPRB) ont signé un premier partenariat sur une durée de 18 mois afin d'optimiser les outils de traitement dont ils disposent, par le biais d'une convention de coopération.

Ce partenariat s'est révélé être très positif pour les deux parties, et il a été reconduit par délibération du comité syndical du 8 octobre 2019 pour une durée d'un an renouvelable deux fois un an dans le cadre de la présente convention.

Fin 2020, le SMPRB a délibéré pour réévaluer sa grille de prix entrainant une hausse pour le SMICTOM Centre Ouest de +9,99€HT/tonne entrante. Le cout unitaire reversé par le SMPRB au SMICTOM Centre Ouest évoluera en conséquence de ce même montant pour passer de 81,36 € HT/tonne à 91,35 € HT/tonne

Le Bureau a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- actualise le cout unitaire reversé par le SMPRB au SMICTOM Centre Ouest en le portant à 91,35 € HT/tonne applicable jusqu'à une nouvelle délibération modificative,

- autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST-MEEN-LE-GRAND

Le Président,
Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*

application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_13-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 28/05/2021
Reçu en préfecture le 28/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_14A-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Remboursement 2015 participations aux Communautés de Communes et/ou Communes

Chaque année des usagers demandent l'interruption du service de collecte (vente, décès, déménagement/aménagement, fin d'activité,…) ou a contrario demandent à adhérer au service.
Aussi, les participations perçues par le SMICTOM s'avèrent supérieures et/ou inférieures au solde de l'année. Ce trop perçu et/ou demande de participation complémentaire doivent faire l'objet d'un remboursement et/ou titre complémentaire à chaque collectivité, montant qui sera déterminé par la différence entre la participation initiale appelée et le solde calculé en décembre 2020 (ce solde évolue quotidiennement selon les suspensions ou adhésions au service public de gestion des déchets).
La convention passée entre le SMICTOM et chaque collectivité, relative aux modalités de facturation, de recouvrement et de perception du produit de la redevance incitative (article 7), mentionne l'établissement des régularisations pour tenir compte des ajustements.
Les tableaux à suivre précisent pour chaque année les montants de remboursement et/ou complément de participation à régulariser :

2015	Payé par la CC	Facturation mars 2021	Remboursement à effectuer 2021
Brocéliande	1 269 618,00 €	1 269 618,00 €	- €
St-Méen Montauban	1 578 183,00 €	1 577 793,00 €	- 390,00 €
Guer	891 564,00 €	891 564,00 €	- €
Montfort	1 774 132,00 €	1 774 132,00 €	- €
Caulnes	516 310,00 €	516 310,00 €	- €
Porhoët	933 669,00 €	933 494,00 €	- 175,00 €
Mauron			
Loscouët	50 410,00 €	50 410,00 €	- €
Mérillac	23 065,00 €	22 890,00 €	- 175,00 €
St-Launeuc	16 291,00 €	16 291,00 €	- €
Trémorel	85 805,00 €	85 805,00 €	- €
TOTAL	**7 139 047,00 €**	7 138 307,00 €	- **740,00 €**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ approuve le remboursement des participations, trop perçues par le SMICTOM Centre-Ouest au titre de l'année 2015, aux Communautés de Communes et/ou communes adhérentes suivant le décompte ci-dessus.
↳ donne pouvoir au Président ou au vice-président délégué pour signer tous actes et pièces administratives relatives à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST-MÉEN-LE-GRAND

Le Président,
Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: *139* *Nombre de voix pour:* *70*
Nombre de délégués présents: *60* *Abstentions:* *0*
Nombre de pouvoirs: *10* *Contre:* *0*
application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 28/05/2021
Reçu en préfecture le 28/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_14A-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_15-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Remboursement 2016 participations aux Communautés de Communes et/ou Communes

Chaque année des usagers demandent l'interruption du service de collecte (vente, décès, déménagement/aménagement, fin d'activité,…) ou a contrario demandent à adhérer au service.
Aussi, les participations perçues par le SMICTOM s'avèrent supérieures et/ou inférieures au solde de l'année. Ce trop perçu et/ou demande de participation complémentaire doivent faire l'objet d'un remboursement et/ou titre complémentaire à chaque collectivité, montant qui sera déterminé par la différence entre la participation initiale appelée et le solde calculé en décembre 2020 (ce solde évolue quotidiennement selon les suspensions ou adhésions au service public de gestion des déchets).
La convention passée entre le SMICTOM et chaque collectivité, relative aux modalités de facturation, de recouvrement et de perception du produit de la redevance incitative (article 7), mentionne l'établissement des régularisations pour tenir compte des ajustements.
Les tableaux à suivre précisent pour chaque année les montants de remboursement et/ou complément de participation à régulariser :

2016	Payé par la CC	Facturation mars 2021	Remboursement à effectuer 2021
Brocéliande	1 606 785,00 €	1 606 005,00 €	- 780,00 €
St-Méen Montauban	1 949 760,00 €	1 949 184,00 €	- 576,00 €
Guer	1 061 023,00 €	1 061 023,00 €	- €
Montfort	2 115 899,00 €	2 115 899,00 €	- €
Caulnes	604 488,00 €	604 488,00 €	- €
Porhoët	1 107 317,00 €	1 107 138,00 €	- 179,00 €
Mauron			
Loscouët	53 216,00 €	53 216,00 €	- €
Mérillac	25 473,00 €	25 298,00 €	- 175,00 €
St-Launeuc	18 254,00 €	18 254,00 €	- €
Trémorel	100 633,00 €	100 633,00 €	- €
TOTAL	**8 642 848,00 €**	8 641 138,00 €	- **1 710,00 €**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ approuve le remboursement des participations, trop perçues par le SMICTOM Centre-Ouest au titre de l'année 2016, aux Communautés de Communes et/ou communes adhérentes suivant le décompte ci-dessus.
↳ donne pouvoir au Président ou au vice-président délégué pour signer tous actes et pièces administratives relatives à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST-MEEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: *139* *Nombre de voix pour:* *70*
Nombre de délégués présents: *60* *Abstentions:* *0*
Nombre de pouvoirs: *10* *Contre:* *0*
application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_15-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_16-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Remboursement 2017 participations aux Communautés de Communes et/ou Communes

Chaque année des usagers demandent l'interruption du service de collecte (vente, décès, déménagement/aménagement, fin d'activité,…) ou a contrario demandent à adhérer au service.
Aussi, les participations perçues par le SMICTOM s'avèrent supérieures et/ou inférieures au solde de l'année. Ce trop perçu et/ou demande de participation complémentaire doivent faire l'objet d'un remboursement et/ou titre complémentaire à chaque collectivité, montant qui sera déterminé par la différence entre la participation initiale appelée et le solde calculé en décembre 2020 (ce solde évolue quotidiennement selon les suspensions ou adhésions au service public de gestion des déchets).
La convention passée entre le SMICTOM et chaque collectivité, relative aux modalités de facturation, de recouvrement et de perception du produit de la redevance incitative (article 7), mentionne l'établissement des régularisations pour tenir compte des ajustements.
Les tableaux à suivre précisent pour chaque année les montants de remboursement et/ou complément de participation à régulariser :

2017	Payé par la CC	Facturation mars 2021	Remboursement à effectuer 2021
Brocéliande	1 521 457,00 €	1 521 117,00 €	- 340,00 €
St-Méen Montauban	1 859 605,00 €	1 859 284,00 €	- 321,00 €
Oust	1 009 731,00 €	1 009 731,00 €	- €
Montfort	2 065 280,00 €	2 065 116,00 €	- 164,00 €
Dinan	574 123,00 €	574 123,00 €	- €
Ploermel	997 972,00 €	997 564,00 €	- 408,00 €
Loudeac	191 856,00 €	191 506,00 €	- 350,00 €
TOTAL	8 220 024,00 €	8 218 441,00 €	- 1 583,00 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ approuve le remboursement des participations, trop perçues par le SMICTOM Centre-Ouest au titre de l'année 2017, aux Communautés de Communes et/ou communes adhérentes suivant le décompte ci-dessus.
↳ donne pouvoir au Président ou au vice-président délégué pour signer tous actes et pièces administratives relatives à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest (B) 35 MÉEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: *139* *Nombre de voix pour:* *70*
Nombre de délégués présents: *60* *Abstentions:* *0*
Nombre de pouvoirs: *10* *Contre:* *0*
application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_16-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_17-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Remboursement 2018 participations aux Communautés de Communes et/ou Communes

Chaque année des usagers demandent l'interruption du service de collecte (vente, décès, déménagement/aménagement, fin d'activité,…) ou a contrario demandent à adhérer au service.
Aussi, les participations perçues par le SMICTOM s'avèrent supérieures et/ou inférieures au solde de l'année. Ce trop perçu et/ou demande de participation complémentaire doivent faire l'objet d'un remboursement et/ou titre complémentaire à chaque collectivité, montant qui sera déterminé par la différence entre la participation initiale appelée et le solde calculé en décembre 2020 (ce solde évolue quotidiennement selon les suspensions ou adhésions au service public de gestion des déchets).
La convention passée entre le SMICTOM et chaque collectivité, relative aux modalités de facturation, de recouvrement et de perception du produit de la redevance incitative (article 7), mentionne l'établissement des régularisations pour tenir compte des ajustements.
Les tableaux à suivre précisent pour chaque année les montants de remboursement et/ou complément de participation à régulariser :

2018	Payé par la CC	Facturation mars 2021	Remboursement à effectuer 2021
Brocéliande	1 538 615,00 €	1 538 155,00 €	- 460,00 €
St-Méen Montauban	1 846 094,00 €	1 845 633,00 €	- 461,00 €
Oust	1 002 947,00 €	1 002 707,00 €	- 240,00 €
Montfort	2 059 033,00 €	2 058 829,00 €	- 204,00 €
Dinan	582 854,00 €	582 634,00 €	- 220,00 €
Ploermel	1 008 692,00 €	1 007 971,00 €	- 721,00 €
Loudeac	197 271,00 €	196 746,00 €	- 525,00 €
TOTAL	**8 235 506,00 €**	**8 232 675,00 €**	**- 2 831,00 €**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ approuve le remboursement des participations, trop perçues par le SMICTOM Centre-Ouest au titre de l'année 2018, aux Communautés de Communes et/ou communes adhérentes suivant le décompte ci-dessus.
↳ donne pouvoir au Président ou au vice-président délégué pour signer tous actes et pièces administratives relatives à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 St-MEEN-LE-GRAND

Le Président,
Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: *139* *Nombre de voix pour:* *70*
Nombre de délégués présents: *60* *Abstentions:* *0*
Nombre de pouvoirs: *10* *Contre:* *0*
application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_17-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_18-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Remboursement 2019 participations aux Communautés de Communes et/ou Communes

Chaque année des usagers demandent l'interruption du service de collecte (vente, décès, déménagement/aménagement, fin d'activité,…) ou a contrario demandent à adhérer au service.
Aussi, les participations perçues par le SMICTOM s'avèrent supérieures et/ou inférieures au solde de l'année. Ce trop perçu et/ou demande de participation complémentaire doivent faire l'objet d'un remboursement et/ou titre complémentaire à chaque collectivité, montant qui sera déterminé par la différence entre la participation initiale appelée et le solde calculé en décembre 2020 (ce solde évolue quotidiennement selon les suspensions ou adhésions au service public de gestion des déchets).
La convention passée entre le SMICTOM et chaque collectivité, relative aux modalités de facturation, de recouvrement et de perception du produit de la redevance incitative (article 7), mentionne l'établissement des régularisations pour tenir compte des ajustements.
Les tableaux à suivre précisent pour chaque année les montants de remboursement et/ou complément de participation à régulariser :

2019	Payé par la CC	Facturation mars 2021	Remboursement à effectuer 2021
Brocéliande	1 545 008,00 €	1 542 821,00 €	- 2 187,00 €
St-Méen Montauban	1 874 157,00 €	1 872 994,00 €	- 1 163,00 €
Oust	995 672,00 €	992 614,00 €	- 3 058,00 €
Montfort	2 078 890,00 €	2 075 861,00 €	- 3 029,00 €
Dinan	588 308,00 €	587 201,00 €	- 1 107,00 €
Ploermel	1 000 914,00 €	999 353,00 €	- 1 561,00 €
Loudeac	194 532,00 €	193 767,00 €	- 765,00 €
	8 277 481,00 €	**8 264 611,00 €**	**- 12 870,00 €**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

↳ approuve le remboursement des participations, trop perçues par le SMICTOM Centre-Ouest au titre de l'année 2019, aux Communautés de Communes et/ou communes adhérentes suivant le décompte ci-dessus.
↳ donne pouvoir au Président ou au vice-président délégué pour signer tous actes et pièces administratives relatives à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

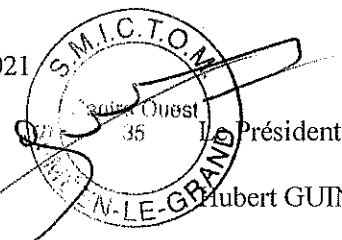

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: *139* *Nombre de voix pour:* *70*
Nombre de délégués présents: *60* *Abstentions:* *0*
Nombre de pouvoirs: *10* *Contre:* *0*
application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_18-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 18 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_19-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Remboursement 2020 participations aux Communautés de Communes et/ou Communes

Chaque année des usagers demandent l'interruption du service de collecte (vente, décès, déménagement/aménagement, fin d'activité,…) ou a contrario demandent à adhérer au service.
Aussi, les participations perçues par le SMICTOM s'avèrent supérieures et/ou inférieures au solde de l'année. Ce trop perçu et/ou demande de participation complémentaire doivent faire l'objet d'un remboursement et/ou titre complémentaire à chaque collectivité, montant qui sera déterminé par la différence entre la participation initiale appelée et le solde calculé en décembre 2020 (ce solde évolue quotidiennement selon les suspensions ou adhésions au service public de gestion des déchets).
La convention passée entre le SMICTOM et chaque collectivité, relative aux modalités de facturation, de recouvrement et de perception du produit de la redevance incitative (article 7), mentionne l'établissement des régularisations pour tenir compte des ajustements.
Les tableaux à suivre précisent pour chaque année les montants de remboursement et/ou complément de participation à régulariser :

2020	Payé par la CC	Facturation mars 2021	Remboursement à effectuer 2021	Complément à émettre 2021
Brocéliande	1 571 331,00 €	1 569 861,00 €	- 1 470,00 €	
St-Méen Montauban	1 902 283,00 €	1 907 352,00 €		5 069,00 €
Oust	1 016 536,00 €	1 017 833,00 €		1 297,00 €
Montfort	2 098 545,00 €	2 098 965,00 €		420,00 €
Dinan	582 294,00 €	582 891,00 €		597,00 €
Ploermel	1 009 121,00 €	1 003 444,00 €	- 5 677,00 €	
Loudeac	197 530,00 €	195 607,00 €	- 1 923,00 €	
	8 377 640,00 €	**8 375 953,00 €**	**- 9 070,00 €**	**7 383,00 €**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- approuve le remboursement des participations, trop perçues par le SMICTOM Centre-Ouest au titre de l'année 2020, aux Communautés de Communes et/ou communes adhérentes suivant le décompte ci-dessus.
- donne pouvoir au Président ou au vice-président délégué pour signer tous actes et pièces administratives relatives à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST MEEN LE GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: *139* *Nombre de voix pour:* *70*
Nombre de délégués présents: *60* *Abstentions:* *0*
Nombre de pouvoirs: *10* *Contre:* *0*
application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_19-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_20-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Compte de Gestion 2020

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Le document est joint en annexe aux présentes.

Le comité syndical est invité à se prononcer sur l'adoption du Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié par l'Ordonnateur.

Le Comité Syndical est appelé à approuver le compte de gestion 2020 du receveur.

VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment les articles L1612-12 et L2121-31,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières,

Considérant que, pour les dépenses et les recettes de l'année 2020, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier au titre de l'exercice est concordant avec le Compte Administratif présenté par l'ordonnateur,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré:

↳ ADOPTE le Compte de Gestion 2020 établi par Monsieur le Trésorier et annexé à la présente délibération. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 SAINT-MEEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*

application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_20-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 18 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION
1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE
1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE
1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN
1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE
1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE
1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE
1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_21-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Approbation du Compte administratif 2020

La maquette détaillée du compte administratif est jointe en annexe aux présentes.
Le compte administratif 2020 se solde ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	2020
Dépenses	11 121 471,20 €
Recettes	11 022 824,77 €
Résultat de l'exercice (=CAF, Epargne Brute)	- 98 646,43 €
Pour mémoire: epargne nette	*- 486 194,54 €*
Résultat antérieur reporté	1 917 529,75 €
Résultat cumulé de clôture	**1 818 883,32 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT	2020
Dépenses	2 687 261,08 €
Recettes	662 975,26 €
Résultat de l'exercice	- 2 024 285,82 €
Résultat antérieur reporté	1 807 186,19 €
Résultat cumulé de clôture	**- 217 099,63 €**
Restes à réaliser dépenses de l'exercice	29 278,20 €
Restes à réaliser recettes de l'exercice	- €
Résultat global	**- 246 377,83 €**
Besoin de financement	246 377,83 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré:

↳ approuve le compte administratif 2020,

↳ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST MEEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*

application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_21-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION
1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE
1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE
1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN
1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE
1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE
1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE
1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 28/05/2021
Reçu en préfecture le 28/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_22A-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Affectation du résultat

Après approbation du compte de gestion 2020 du Trésorier et du compte administratif 2020 du Smictom, il est constaté les résultats cumulés suivants au 31/12/2020 :
- résultat d'investissement de - 217 099,63 €,
- résultat de fonctionnement de 1 818 883,32 €.

Le déficit d'investissement sera reporté à la ligne 001 en dépenses d'investissement pour 217 099,63 €. Sachant que l'affectation du résultat de fonctionnement doit couvrir, au minimum, le déficit d'investissement de 217 099,63 € et l'excédent des dépenses sur les recettes figurant dans les restes à réalisés reportés sur l'exercice 2021 pour 29 278,20 €,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

↳ procède à un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 700 000 € (au compte 1068),

↳ reporte le solde de l'excédent de fonctionnement pour 1 118 883,32 € en recettes de fonctionnement à la ligne 002.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M Centre Ouest 35 SAINT-MÉEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*
application quorum réduit au 1/3			

Envoyé en préfecture le 28/05/2021
Reçu en préfecture le 28/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_22A-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_23-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Budget 2021-DM1

Vu le budget primitif 2021 voté le 15 décembre 2020,
Vu le vote du compte administratif 2020 et le vote de l'affectation des résultats,
Lecture de la délibération modificative n° 1 est donnée telle que :

SECTION INVESTISSEMENT : Dépenses

Opérations INVESTISSEMENT 2021	article	libellé article	BP2021	Restes à réaliser	DM1
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00		217 099,63
Opération 83 DECHETERIES TRAVAUX COURANTS	2135	Installations générales aménagements	150 000,00		- 50 000,00
Opération 83 DECHETERIES TRAVAUX COURANTS	2313	Construction	100 000,00		- 40 000,00
Opération 28 GAEL ISDND ISDI STEP	2031	Frais Etudes	15 000,00		90 000,00
Opération47 TRAVAUX UVO	2313	Construction	130 000,00	29 278,20	.
Opération 80 PPI	*2313*	*Construction*			*634 305,49*
TOTAL			1 302 000,00		880 683,32

SECTION INVESTISSEMENT : Recettes

Opération	article	libellé article	BP 2021	Restes à réaliser	DM1
	021	*virement de la section de fonctionnement*			*1 118 883,32*
	1068	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement			700 000,00
	1641/040	*Emprunt en euros*	*938 200,00*		- *938 200,00*
TOTAL					880 683,32

SECTION FONCTIONNEMENT : Dépenses

Article	Libellé	BP 2021	DM1
023	*virement à la section d'investissement*		*1 118 883,32*

SECTION FONCTIONNEMENT : Recettes

Article	Libellé	BP 2021	DM1
002	Résultat de fonctionnement reporté	-	1 118 883,32

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré:

- approuve la délibération modificative n° 1/2021 susvisée,
- autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST-MEEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: *139* *Nombre de voix pour:* *70*
Nombre de délégués présents: *60* *Abstentions:* *0*
Nombre de pouvoirs: *10* *Contre:* *0*
application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_23-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION
1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE
1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE
1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN
1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE
1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE
1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE
1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_024-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet :Tarification des bacs de prêt

Le SMICTOM du Centre-Ouest, par délibération du 21 décembre 2017, avait fixé les tarifs des bacs de prêt « ordures ménagères », ainsi que les « bacs emballages » non triés que le Syndicat est dans l'obligation de mettre en ordures ménagères.

Ces bacs de prêt sont généralement mis à disposition des associations, collectivités, …. lors de manifestations. Des particuliers sollicitent également des bacs de prêt pour des évènements organisés à domicile, d'un volume de 340 litres.

Les conteneurs pour les emballages sont mis gratuitement à disposition (et facturés comme des bacs « ordures ménagères » en cas de mauvais tri).
Il est proposé d'harmoniser ces tarifs avec ceux applicables aux autres usagers (notamment ceux de la levée supplémentaire des bacs des professionnels) et de maintenir leur validité jusqu'à la prise d'une nouvelle délibération :

Bac 660 litres	Location = 22,40 €	Prix à la levée = 23,00 €
Bac 340 litres	Location = 22,40 €	Prix à la levée = 13,20 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

↳ adopte à compter de ce jour les tarifs susvisés pour les bacs de prêt disposés lors de manifestations diverses auprès d'associations, collectivités, particuliers, ….

↳ fixe la validité de ces tarifs jusqu'à la prise d'une nouvelle délibération modificative,

↳ précise que la durée maximale de prêt du bac (660 l ou 340 l) est d'un mois,

↳ donne pouvoir au Président ou au vice-président délégué pour signer toutes pièces administratives y afférent.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST MEEN LE GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*

application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_024-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_25-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet :Tarification des bacs vendus aux professionnels

Les professionnels qui bénéficient du service de collecte doivent procéder à l'acquisition de leurs bacs auprès du SMICTOM, qui leur cède à prix coûtant en fonction du prix d'acquisition du marché de fournitures en cours.
Un nouveau marché de fourniture de bacs et pièces détachées est entré en vigueur le 10 novembre 2020 il convient donc d'actualiser les prix de vente des bacs aux professionnels selon la grille de prix figurant au marché :

type de bacs ou pièces	**tarifs applicables €TTC**
bac 80 litres	21,60 €
bac 120 litres	20,64 €
bac 180 litres	30,12 €
bac 240 litres	27,60 €
bac 340 litres	45,24 €
bac 660 litres	111,24 €
bac 770 litres	113,64 €
Couvercle 240 litres operculé	26,00 €
Couvercle 340 litres non operculé	12,44 €
Couvercle 340 litres operculé	31,40 €
Couvercle 660 litres	28,28 €
Couvercle 770 litres non operculé	28,28 €
Couvercle 770 litres operculé	48,37 €
Kit verrou serrure individuelle automatique	22,32 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- adopte à compter de ce jour les tarifs susvisés pour les bacs,

- fixe la validité de ces tarifs jusqu'à la prise d'une nouvelle délibération modificative,

- donne pouvoir au Président ou au vice-président délégué pour signer toutes pièces administratives y afférent.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST-MÉEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: *139* *Nombre de voix pour:* *70*
Nombre de délégués présents: *60* *Abstentions:* *0*
Nombre de pouvoirs: *10* *Contre:* *0*
application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_25-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION
1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE
1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE
1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN
1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE
1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE
1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE
1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_26-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet :Admissions en Non-valeur

M. le receveur du syndicat fait savoir qu'il ne peut recouvrir quelques titres. Il est proposé de mettre en non-valeur les titres suivants :

Exercices	Redevable	Montant du
2011	SJS plâtrerie	330,84€
2018	Couverture zinguerie 8 rue de Chateaubriant BEDEE	24,75 €
2018	CEDRIC MOTO SERVICES ZA du Pommeret BREAL	22,00 €
2018-2019	DELANOE Jean Pierre (ancien locataire maison du syndicat sise à Gael)	5893,29€
2019	SMNR 9 impasse du lamerais BOISGERVILLY	33,00 €
2019	BPS BAZIN nettoyage 5 rue Marie Curie PLEUMELEUC	22,00 €
2020	STENEGRY Antoine 22 rue de la domelière RENNES	119,02 €
2020	La Mie Martin 10 rue de la Cheze ST THURIAL	0,74 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- approuve les admissions susvisées en non-valeur,

- autorise le président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives y afférentes.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST-MEEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: *139* *Nombre de voix pour:* *70*
Nombre de délégués présents: *60* *Abstentions:* *0*
Nombre de pouvoirs: *10* *Contre:* *0*
application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_26-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent

Dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire ayant quitté ses fonctions, le Smictom Centre Ouest a lancé le recrutement d'un(e) chargé(e) de prévention/ communication le 1er février 2021. Le candidat qui a été classée en première position au regard de ses compétences est une personne non titulaire de la fonction publique.

Le poste de Chargé(e) de prévention déchets/ communication comprend les missions suivantes :

- Piloter, formaliser et animer le nouveau programme local de prévention des déchets (PLPDMA)
- Mettre en œuvre les actions du programme : Organisation d'évènements et d'animations auprès des usagers en lien avec les autres agents de la collectivité, études ou enquêtes spécifiques, partenariats, mobilisation des acteurs du territoire …
- Suivre et partager les indicateurs liés aux actions mises en œuvre, rédiger des rapports, d'étape, des synthèses
- Assurer la transversalité de la dynamique prévention en interne et auprès des partenaires
- Organiser et participer à la commission d'élaboration et de suivi du PLPDMA
- Préparer des propositions de budgets spécifiques prévention et de communication
- Contribuer à la stratégie de communication et à l'identité graphique du syndicat,
- Participer à la rédaction de supports et de contenus (lettre du tri,…)
- Concevoir des supports de communication (guides, affiches, flyers...) et d'information (articles de presse, actualisation / animation du site web et réseaux,….)

Le poste était ouvert aux agents de catégorie hiérarchique C et B (niveau Bac +2 avec expérience) justifiant d'une maîtrise des techniques de communication, (outils et logiciels numériques) ainsi que de connaissances ou d'une implication dans le domaine environnemental.

Il s'agit d'un poste à temps complet sur une base de 35h hebdomadaires et la rémunération envisagée correspond aux cadres d'emplois des techniciens territoriaux 1er échelon. Le contrat sera d'une durée d'un an à compter du 1er juin 2021, renouvelable deux fois pour la même durée.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

↳ autorise le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de Chargé(e) de prévention déchets/ communication selon les conditions ci-dessus indiquées

↳ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST-MEEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*
application quorum réduit au 1/3			

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_28-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Désignation des élus de la Commission « Finances et redevance »

La Commission « Finances et redevance » mise en place en sein du SMICTOM Centre Ouest aura notamment pour missions de:

- Suivre la prospective financière et tarifaire du syndicat
- Travailler sur les budgets annuels, économies et optimisations possibles
- Etudier les évolutions et adaptations de la grille tarifaire dans les années à venir
- Communiquer sur le sujet, en lien avec la commission « communication »

En plus du Président et du Vice-Président délégué, les élus suivants se sont déclarés candidats:

Patricia BOUGAULT DINAN AGGLOMERATION
Jacques LE BORGNE MONTFORT COMMUNAUTE
Brigitte BERREE MONTFORT COMMUNAUTE
Joel LEMAZURIER PLOERMEL COMMUNAUTE
Vincent DUVIC OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE
Yves PERTUISEL Vice-Président / LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

Et à titre consultatif :
Robert LABBE COMMUNE DE LE VERGER

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

↳ approuve la désignation comme membre de la commission « Finances et redevance » les élus mentionnés ci-dessus,

↳ autorise le président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 20 mai 2021

S.M.I.C.T.O.M. Centre Ouest 35 ST-MÉEN-LE-GRAND

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice:	*139*	*Nombre de voix pour:*	*70*
Nombre de délégués présents:	*60*	*Abstentions:*	*0*
Nombre de pouvoirs:	*10*	*Contre:*	*0*

application quorum réduit au 1/3

Envoyé en préfecture le 27/05/2021
Reçu en préfecture le 27/05/2021
Affiché le
ID : 035-253500995-20210520-D_2021_28-DE

SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai à 09h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 7 mai 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1.Présents: M. BOUDET, M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. MAILLARD , Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3.Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. ODYE , M. SAUDRAIS, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHEVALIER , M. PERTUISEL, M. PICHOT , Mme PITHON ,
3.Excusés: M. DELAHAYE , M. MARETHEUX , Mme GENISSEL , Mme MEUNIER ,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. LERAY, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GLAIS, Mme GUILLARD, Mme KERGUELEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. BEAUGÉ à Mme KERGUELEN, M. RAOULT à M. PRIOUL,
3.Excusés: M. BARAZER, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. OUISSE, M. THOMAS , Mme GAUBERT-GRUEL, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1.Présents: M. BRIAND, M. DAUGAN, M. EVEILLARD, M. GAUTIER, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. MEANCE, M. SOURDAINE, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. DESPRÉS à Mme GUEE, M. TRUTIN à M. GORRE,
3.Excusés: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GOBIN, M. LUBIN, M. LUCE, M. PIEDERRIERE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. VERNEY, M. VITRE, M.DENIEL, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1.Présents: M. AUFFRAY, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. JOUAN, M. LE BORGNE, Mme BERRÉE , Mme BONDON, Mme MARIE, Mme VIVIEN,
2.Ont donné Pouvoir: M. LE TEXIER à M. AUFFRAY,
3.Excusés: M. BERTRAND, M. DELACROIX , M. LANGLAIS , M. LEMOINE, M. MONNERAIS, M. RONSIN, Mme HAMONO , Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD, Mme AUBAULT,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. MANENC, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. LEMAZURIER à M.GUINARD, Mme CESMAT à M.PICHOT, Mme VACHON à M. COUDE,
3.Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. BOURNE, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme DELSAUT, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC , M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
2.Ont donné Pouvoir: M. JOLY à M.POIRIER,
3.Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BOUDET
Assistaient également à la réunion : MM. LABBE et GUILLOUX (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M.BOHANNE, Mme VALLEE
Séance close à 11h30